

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET
JOURNAL OF EDUCATION

L'ABONNEMENT à chacun de ces journaux est d'UNE PIASTRE par année et d'un *écu* seulement pour les instituteurs et les institutrices.

Ces journaux s'occupent aussi de science et de littérature, et contiennent une revue de tous les événements de chaque mois. Ils ont été mentionnés avec éloge par le jury du Département de l'Éducation, à l'Exposition de Londres, en 1862, et il a été accordé une MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE pour leur rédaction.

On peut se procurer, au Département de l'Instruction Publique du Bas-Canada, la collection complète pour les prix suivants:

Chaque volume cartonné en papier se vend \$1.10; élégant cartonnage en toile avec vignette en or sur plat, \$1.25; les deux journaux, français et anglais, cartonnés ensemble, \$2. La collection complète de l'un ou de l'autre journal, formant sept volumes, se donne pour \$7; aux instituteurs, moitié prix, et aux Collèges, Académies, Institutions littéraires et aux Bibliothèques de Paroisse, \$5. Ceux qui désiraient se procurer des collections complètes feront bien de s'adresser de suite au Bureau de l'Éducation, où il n'en reste qu'un petit nombre de séries, l'année 1857 étant presque épuisée.

Le journal français se publie à 3000 exemplaires, le journal anglais à 1500. Ils ont, l'un et l'autre, une circulation à peu près uniforme dans tout le Bas-Canada, et un grand nombre d'exemplaires s'expédient à l'étranger.

On ne publie que des annonces qui ont rapport à l'Instruction publique, aux lettres, aux sciences ou aux beaux arts. Le prix des annonces est de 7 centins par ligne pour la première insertion, et 2 centins pour chaque insertion subséquente.

PRIMES.

Les éditeurs de journaux qui reproduiront l'annonce ci-dessus, auront droit, pour chaque insertion, à un des sept volumes, et ainsi de suite. Il faudra indiquer l'année du volume que l'on désire avoir.

La collection complète sera donnée à toute personne qui nous transmettra le montant de 20 nouveaux abonnements.



Département des terres de la Couronne

Québec, 26 Janvier 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 55,000 acres des terres de la Couronne, dans les Townships de AYLMER, FORSYTH, LAMBTON, SHENLY et TRING, Comté de BEAUCE, C. E., seront offerts par vente publique au village de Lambton le VINGT-NEUF JUILLET prochain.

WM. McDOUGALL,
Commissaire.
15 fév. 1864.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à QUÉBEC, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 26 FEVRIER, pour le transport des malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, deux fois par semaine, aller et venir, entre le BASSIN DE GASPE et PERCE, à partir du 1er AVRIL prochain.

Le transport devant être fait dans une voiture.

Les malles laisseront le Bassin de Gaspé, le lundi et le jeudi, à 8 heures A. M., et arriveront à Percé en douze heures de temps; elles laisseront Percé le mardi et le vendredi à 5 heures A. M., ou après l'arrivée de la malle de Carleton, et arriveront au Bassin de Gaspé en douze heures de temps.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus, et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de Poste du Bassin de Gaspé, de Sandy Beach, de Douglastown, de Point St.-Peter et de Percé, ou au bureau du sous-signé.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur }
des Postes. }
Québec, 31 déc. 1863.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à Québec, jusqu'à VENDREDI, le 27 FEVRIER, à MIDI, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années, UNE FOIS par semaine, aller et revenir, entre la RIVIERE AU RENARD et SAINTE ANNE DES MONTS, à partir du 1er AVRIL prochain.

Le transport devant être fait A PIED ou A CHEVAL.

Les malles devront laisser la Rivière au Renard, le mercredi soir, après l'arrivée du courrier de la Grande Grève, et arriver au Bureau de Poste de Ste.-Anne des Monts le mardi suivant.

Le place de l'arrivée et du départ de Ste. Anne des Monts sera la résidence du maître de poste, et non pas le sous-bureau près de l'église.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus et des

blancs de soumissions obtenus aux bureaux de poste de la Rivière au Renard et de Ste. Anne des Monts, ou au bureau du sous-signé.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur }
des Postes. }
Québec, 16 janvier 1864.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à Québec, jusqu'à VENDREDI, le 11 MARS, à MIDI, d'après un contrat proposé pour quatre années, pour le transport des malles de Sa Majesté, trois fois par semaine, aller et venir, entre la RIVIERE-DU-LOUP et EDMUNDSTON, à partir du 1er AVRIL prochain.

Le transport doit être fait en bonnes et commodes voitures de messagerie (good commodious stage waggons) ou en Steighs, tirées par deux chevaux, sujettes, en tout temps à l'approbation du Maître-Général des Postes.

Les malles laisseront la Rivière du Loup les mardis, jeudis et samedis, aussitôt que possible après l'arrivée du Train de la malle de Québec, et devront se rendre au Bureau de Poste d'Edmunston en quinze heures de temps.

Les malles laisseront Edmunston, les lundis, mercredis et vendredis, à telles heures qui seront requises de temps à autre, et arriveront au Bureau de Poste de la Rivière du Loup en quinze heures de temps.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des blancs de soumissions obtenus aux Bureaux de Postes de Grand Falls et d'Edmunston, dans le Nouveau Brunswick, et au Lac Témiscouata, Détour du Lac et Rivière-du-Loup, en Canada, ou au Bureau du sous-signé.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur }
des Postes. }
Québec, 21 janvier 1864.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

Tient son Bureau, à QUÉBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry).
Haute-Ville.
1er déc. 1863.